

Vos questions / nos réponses

Dépistage / Cannabis synthétique

Par [Profil supprimé](#) Postée le 11/12/2013 15:47

Bonjour, je vous contacte car j'aimerai savoir si le cannabis de synthèse vendu comme légale sur internet (orange dutch en l'occurrence) est détectable via dépistage salivaire sanguin ou encore urinaire ? Et j'aimerai aussi savoir si le 'vrais' THC contenu dans le cannabis est détectable après 48 dans le sang, j'ai bien lu votre tableau mais beaucoup de gens disent que dans le sang sa reste bien plus longtemps (et même plus que dans les urines) Voilà pour mes questions, je vous en remercie d'avance, cordialement !

Mise en ligne le 12/12/2013

Bonjour,

Les cannabinoïdes de synthèse contenus dans les "mix" ou préparation comme l'orange dutch que vous citez ne sont pas détectables à l'heure actuelle. Seul le THC (tétrahydrocannabinol delta9) l'est. En ce qui concerne ce dernier, les délais de détection que nous indiquons sur notre site sont tout à fait exacts à savoir :

- 24h dans le sang après la dernière consommation
- 3 à 5 jours dans les urines pour une consommation occasionnelle (ce délai peut aller jusqu'à 70 jours dans le cas d'une consommation régulière).

Cordialement.
